

Marseille le 7 Juillet 2016

ATTESTATION.

Je soussigné Jean-Claude Hubaud,

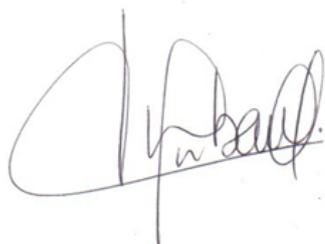
- *Président d'Helioscience,*
- *Docteur en Chimie de la Faculté des Sciences de St Jérôme ; Aix-Marseille III*
- *Diplômé de microbiologie de la Faculté de Provence ; Aix-Marseille I*
- *Expert Cosmétique auprès de l'AFNOR, pour les méthodes d'évaluation des produits Solaires, et les méthodes d'évaluation en Microbiologie.*
- *Expert Solaire auprès du COSMED*
- *Membre de la société Française de Cosmétologie*
- *Membre de la Société Française de Photobiologie*

*atteste que le test pratiqué par UFC QUE CHOISIR selon la norme ISO 24443 n'est pas adapté aux produits contenant uniquement des écrans minéraux, et donne des **valeurs sous-estimées** d'un facteur 2 (Conception des produits Cosmétiques, chapitre 11, Formulation et évaluation des produits solaires, Edition Lavoisier), par rapport aux valeurs obtenues avec la méthode in vivo ISO 24442.*

Il est noté dans la recommandation CEE 2006/647/CE que les méthodes in vitro sont acceptées à condition d'avoir une bonne corrélation avec les méthodes in vivo (ISO 24442).

*J'atteste que la méthode in vitro référencée : **Heliotest N°2**, utilisée pour mesurer les valeurs de protection UVA des produits BIOSOLIS, est une méthode mieux adaptée à ce type de produits contenant des écrans minéraux, car elle donne des valeurs corrélées avec celle obtenues avec la méthode in vivo ISO 24442.*

Fait Marseille le 07/07/16, pour valoir ce que de droit.



Jean Claude HUBAUD
Directeur Scientifique

Helioscience

Cité de la Cosmétique

2 rue Odette Jasse - 13015 Marseille

Tel : 06 84 80 70 49 - Fax 04 91 53 57 89

e-mail : labo.helioscience@orange.fr

www.helioscience.org